

## ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné, M. David CHAUVETET, certifie sur l'honneur et atteste que

Monsieur SCHMITT Mario

a suivi avec succès la formation :

### FORMATION DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL

Avant la parution du Décret n°2016-1965 du 28 décembre 2016 relatif aux modalités de réalisation du Diagnostic Technique Global des  
immeubles à destination partielle ou total d'habitation relevant du statut de la copropriété

Du 19.12.2016 au 21.12.2016, à CENTRE IGESA

(soit 21 heures de formation sur 3 jours, et contrôle de capacité)

**La présente attestation ne se substitue pas aux exigences de l'Art. D. 731-2 du CCH**

Fait à Castres, le jeudi 26 janvier 2017